> Accident du travai

### Sous-section 2 : Calcul du nombre de bénéficiaires.

# 5212-15 Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORF 13 mars 2007

Les titulaires d'un emploi réservé attribué en application des dispositions du chapitre IV du titre III du livre III du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre sont pris en compte pour le calcul du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

# *Section 5 : Actions en justice.*

. 5212-16 Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORE 13 mars 2007

Les associations ayant pour objet principal la défense des intérêts des bénéficiaires du présent chapitre peuvent exercer une action civile fondée sur l'inobservation des dispositions de ce même chapitre, lorsque cette inobservation porte un préjudice certain à l'intérêt collectif qu'elles représentent.

### service-public.fr

> Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) : Obligation d'emploi de travailleurs handicapés

# Section 6: Dispositions d'application.

□ Legif. ≡ Plan 🎍 Jp.C.Cass. 🏗 Jp.Appel 🗎 Jp.Admin. 🏯 Juricaf

Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités d'application du présent chapitre.

> Secteur privé : qu'est-ce que l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH)? : Règles relatives à l'obligation d'emploi

# Chapitre III : Reconnaissance et orientation des travailleurs handicapés

# Section 1 : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

■ Legif. ■ Plan 

Jp.C.Cass. 

Jp.Appel 

Jp.Admin. 

Juricaf

Est considérée comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique.

- > Handicap : travail en milieu ordinaire : Statut de travailleur handicapé
- > Comment être reconnu travailleur handicapé (RQTH) ? : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## Circulaires et Instructions

n.819 Code du travail